

AVIS DE REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Conseil Municipal de la commune le

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026, à 20H00
Salle du conseil municipal

- ORDRE DU JOUR -

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Affaires foncières – Demande d'exercice du droit de préemption de la SAFER – Parcelle AC n°45
- Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2029 du Centre de Gestion de l'Oise
- Obligation de contrôle de conformité assainissement pour l'obtention de la DACT – Avis de la commune
- ARC – Groupe de travail urbanisme – Désignation d'un représentant
- Habilitation du maire à défendre la commune devant la CAA de Douai – Affaire association IRIS
- Restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs – Modification des règlements intérieurs
- Approbation du règlement intérieur de la salle polyvalente
- Approbation du règlement relatif à la mise à disposition des salles communales aux associations et fixation des conditions financières
- Approbation du règlement d'attribution des subventions aux associations
- Dispositif RASED - Motion de soutien
- Personnel communal – Modification du tableau des effectifs
- Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de ses délégations
- Informations diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Sidonie MUSELET.

